



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22023128

ile,

Déposé / Reçu le

11 FEV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0663 689 440**

Nom

(en entier) : **BDG COMPANY**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **rue Vanderkindere, 103 bte 8 à 1180 UCCLE**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du PV du Conseil d'Administration du 27 décembre 2021

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : avenue des Faisandeaux, 29 à 1470 BOUSVAL.

Il donne procuration à Monsieur Marc de Beco, agissant avec droit de substitution, afin de remplir, au nom et pour compte de la Société, toutes les formalités administratives découlant de la présente décision, et notamment effectuer toute démarche pour la publier aux Annexes du Moniteur Belge, modifier l'inscription de la Société dans le registre des personnes morales et représenter la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Il aura, entre autres, les pouvoirs de rédiger, signer et déposer les formulaires de publication nécessaires.

Philippe BEDOGHLIAN
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).